

**Etaient présents à cette réunion :**

Salariés

Lucie Dessiaumes – CGT spectacle Auvergne

Laurent Van Kote - CFDT

Employeurs

Julien Carron – FEVIS / Profedim / France Festival

David De Abreu - FAMDT

Lila Forcade et Julie Mestre – AFO

Marie-Irma Kramer – Fédération des arts de la rue

Céline Pelé – SYNDEAC

Vincent Villenave – Groupe des 20

Valérie Zipper - SYNAVI

Etat et collectivités

Céline Burgniard – AMF

Sylviane Chêne – Villes de France

François Descoeur et Pierre-Marie Georges – AMRF

Yves Dumoulin et Dominique Decq-Caillet – FNCC

Stéphane Frioux – France Urbaine

Valérie François et Elodie Garnier – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Floriane Mercier et Jacqueline Broll – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS

Marie Richard – Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant

**Excusés :**

Marion Huygues Despointes – Groupe des 20

Céline Porteneuve – Collectif des cics d’Auvergne

Raphaël Vial – SYNPTAC CGT

---

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.3

---

## SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- Missions du groupe

Le COREPS AURA est le seul aujourd'hui à s'intéresser aux questions de territoires. Les thèmes de travail qui ont été identifiés en plénière puis par le comité de pilotage pour ce groupe sont les suivants :

- Travail sur la relation entre acteurs culturels et collectivités (élus et techniciens)
- Pérennisation des équipes artistiques sur les territoires
- Contrats de territoires (CTEAC..)

- Thèmes de travail identifiés par le groupe

Suite à un tour de table, différents thèmes de travail ont été identifiés au sein du groupe. Il est proposé de les traiter dans l'ordre suivant :

- Diagnostic chiffré de la répartition des subventions sur les différents territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes : il est proposé que les données apportées restent d'abord assez générales (financements attribués aux lieux et équipes par territoires), quitte à ensuite affiner le diagnostic, au fur et à mesure des réunions du groupe
- Travail sur la relations élus / acteurs culturels / habitants : ingénierie territoriale, formation des élus et des acteurs culturels
- Co-construction de projets avec les habitants
- Diffusion des spectacles sur les différents territoires (identification des équipements, mutualisation des tournées, itinérance)
- Implantation et pérennisation des équipes sur les territoires

- Organisation du groupe et calendrier de travail

- Le groupe prévoit de se réunir dans un premier temps toutes les six semaines.
- La prochaine réunion, qui se tiendra en visio-conférence le 1<sup>er</sup> mars 2022, de 16h à 18h, s'organisera en deux temps :
  - Un temps consacré à l'élaboration d'un premier diagnostic des aides territorialisées à partir des chiffres fournis par la DRAC et la Région
  - Un second temps consacré à un échange relatif à la relation élus / acteurs culturels / habitants (freins et leviers)

## DETAIL DES ECHANGES

### Rappel de l'organisation des groupes, identification des missions par le comité de pilotage

**Marjorie Glas** fait d'abord un point concernant l'organisation générale des groupes :

- les groupes sont autonomes pour décider des modalités des réunions (présentiel / distanciel, lieux de réunion), de leur temporalité (dans les limites du cadre fixé par le règlement intérieur : maximum 1 fois par mois et minimum 1 fois tous les 3 mois)
- les ordres du jour seront fixés à chaque réunion pour la réunion suivante et pourront ensuite être abordés jusqu'à 10 jours avant la réunion
- les réunions devront aboutir à des relevés de conclusion mais également à des préconisations concrètes
- la diffusion des travaux s'opérera de la manière suivante : ils remonteront à la DGCA trois à quatre fois par an dans le cadre d'un comité des COREPS ; la DRAC s'engage à transmettre les résultats du travail mené au ministère ainsi que dans les CLTC ; il convient enfin à chacun.e de veiller à la diffusion des travaux en interne de l'organisation qu'il/elle représente.

Afin de faciliter la diffusion des travaux, des outils de communication sont mis en place : une page internet sur laquelle tous les comptes rendus de réunions seront téléchargeables ; une newsletter bimestrielle faisant état des travaux du COREPS.

Elle rappelle ensuite que le COREPS AURA est le seul aujourd'hui à s'intéresser aux questions de territoires. Les thèmes de travail identifiés pour ce groupe sont les suivants :

- Travail sur la relation entre acteurs culturels et collectivités (élus et techniciens) (axe prioritaire).
- Pérennisation des équipes artistiques sur le territoire
- Contrats de territoires (CTEAC..)

### Tour de table

**Stéphane Frioux**, adjoint à la culture à la Ville de Villeurbanne, représente **France Urbaine**. Villeurbanne a été élue capitale française de la culture 2022 sur un projet contenant une forte dimension territoriale.

**Valérie Zipper** est metteuse en scène et travaille notamment pour la Compagnie du Chien Jaune. Elle est également présidente du Collectif La Machine. Elle représente ici le **SYNAVI** pour la délégation Auvergne-Rhône-Alpes. Les thèmes présentés lui conviennent bien pour démarrer.

**François Descoeur** est maire d'une commune dans le Cantal, il représente **l'AMRF**. Il fait part de son inquiétude : comment faire intervenir les acteurs culturels dans le monde rural ? Il insiste sur la nécessité, pour le monde rural, de pouvoir intégrer le système culturel.

**Sylviane Chêne** représente **Villes de France** (qui représente elle-même des communes de 10 000 à 100 000 habitants). Elle est adjointe au maire de Bourg-en-Bresse en charge de la culture et des relations internationales, et élue à communauté de communes. Elle aimerait aborder des sujets comme l'implantation des artistes sur le territoire et la co-construction des projets artistiques et culturels avec les habitants.

**Lila Forcade** est directrice de l'orchestre national d'Auvergne et représente **les Forces musicales**. Le rayonnement sur le territoire fait partie des missions de l'orchestre, notamment sur le territoire rural. Elle aimerait que le groupe travaille sur l'identification des lieux de diffusion présents sur le territoire.

**Julie Mestre**, directrice générale de l'orchestre des pays de Savoie, représente également **les Forces musicales**. L'ensemble de sa programmation se fait hors les murs. Les problématiques listées correspondent aux enjeux retrouvés au quotidien. Se pose la question du lien, des relais. Elle appelle à trouver un lien plus qualitatif avec les élus et les habitants afin de passer au stade de la co-construction.

**Marie-Irma Kramer**, administratrice de production de Superstrat, représente **la Fédération des arts de la rue**. Elle aimerait que soient abordés dans ce groupe la question de la permanence artistique, le soutien à l'installation de compagnies en milieu rural, l'accès aux infrastructures qui permettent d'évoluer sur leur lieu d'implantation. Les résidences longues de territoire permettent également une relation longue aux habitants, en lien avec les CTEAC et les politiques de la ville. Elle appelle en outre à une réflexion à la sensibilisation des élus aux arts de la rue comme espace artistique proposant une relation directe au public et ne nécessitant pas d'infrastructures bâties. Elle pense enfin qu'une formation en direction des élus pourrait être intéressante.

**Floriane Mercier** est conseillère action culturelle et territoriale DRAC, sur les départements de la Loire et de l'Ain. Elle représente la **DRAC** dans ce groupe.

**Jacqueline Broll** est la directrice du pôle action culturelle et territoriale de la **DRAC**. Elle indique que la DRAC a toujours été attentive aux projets de territoire. Le sujet des territoires et de la relation aux habitants est central aujourd'hui pour développer la culture et les arts auprès des citoyens et avec eux.

**Céline Pelé** est administratrice de la compagnie les Guêpes Rouges et représente le **SYNDEAC**. Elle souhaiterait travailler à la co-construction de projets situés sur des territoires diversifiés avec les institutions publiques, les élus, les lieux. Elle appelle à la construction d'une ergonomie en phase avec chaque territoire. Elle aimerait également que soit travaillée la question de la formation des élus.

**Céline Burgniard** représente l'**AMF**. Elle s'intéresse tout particulièrement à la relation élus / acteurs culturels. Un gros renouvellement d'élus s'est opéré en 2020 et certains élus ne savent pas comment s'y prendre pour aller à la rencontre des acteurs culturels, surtout dans les communes rurales où il y a peu d'aides. Les techniciens ne sont pas toujours en mesure d'accompagner cela. Elle appelle enfin à ne pas oublier la ruralité pour le développement culturel et pose aussi la question aussi des moyens financiers alloués à cela.

**Lucie Dessiaumes** est musicienne, autrice et comédienne. Elle représente la **CGT spectacle Auvergne**. Elle insiste sur la nécessité d'avoir des données (répartition budgétaire par territoire, budgets détaillés, statistiques concernant l'emploi...) pour pouvoir travailler à partir d'éléments précis. Cela est notamment important pour pointer les inégalités entre territoires. Le COREPS a été mis en place en réaction à la crise sanitaire : dans un contexte de sous-fréquentation des

événements culturels, où les conséquences de la crise sont graves pour les acteurs culturels, les réponses du côté du ministère de la Culture ne sont pas à la hauteur. Elle demande à ce que le Comité de pilotage se réunisse en urgence pour répondre à la situation et trouver des solutions adaptées.

**Marjorie Glas (COREPS)** répond que cette demande a également été faite dans d'autres groupes. Dans la mesure où le comité de pilotage doit se réunir le 27 janvier prochain, il n'a pas été jugé nécessaire d'avancer la date.

**Laurent Van Kote** représente la **CFDT**. Il propose de s'appuyer notamment sur les travaux de la commission paritaire nationale (CNPS). La question du rural est très importante dans l'aménagement du territoire. Il faut considérer la culture comme un service public. Pour cela, il faudrait créer une instance permanente pour échanger les bonnes idées et travailler à l'articulation des politiques et des procédures.

**Yves Dumoulin**, maire de Fareins, représente ici la **FNCC**. Il rappelle le droit fondamental des citoyens à la culture. Il estime que les petites communes ont besoin de soutien. Elles peuvent jouer un rôle actif dans l'éducation artistique (écoles de musique, bibliothèques, intervenants artistiques dans les écoles) mais toutes les communes ne peuvent pas financer cet aspect de leur politique. Il y a un véritable problème de financements pour les communes qui n'ont ni les budgets ni les services. Il est par ailleurs parfois difficile de recruter les artistes et intervenants adéquats sur certains territoires.

**Dominique Decq-Caillet**, élue à la culture de Dardilly, représente la **FNCC**. Elle appelle à aménager des espaces pour que les personnes puissent créer ensemble.

**Julien Carron**, dirige le festival de la Chaise Dieu et rejoindra bientôt les musiciens du Louvre. Il représente ici **Profedim**, **France Festivals** et la **Févis**.

**Valérie François**, chargée de mission action culturelle à la **Région AURA**, remplace sur cette réunion Lionel Chalaye. Elle est en charge de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère. La Région joue ici un rôle d'observation et d'alimentation des thématiques.

**Elodie Garnier** est chargée de mission spectacle vivant à la **Région**. Elle a en charge le théâtre, les arts de la rue, la marionnette sur les départements de Rhône-Alpes à l'exception de la Loire.

**Vincent Villenave** représente le **groupe des 20**. Il dirige l'EPCC Grand Angle. Il se retrouve globalement dans les thématiques proposées. Il dit avoir un intérêt particulier pour la question de la relation aux élus. Il pense notamment qu'il est nécessaire d'acculturer les nouveaux élus aux questions d'EAC. Il s'intéresse aux résidences longues de territoires et propose d'aborder également la mutualisation autour de la création et de la diffusion des œuvres sur le territoire.

**Pierre-Marie Georges** représente l'**AMRF** où il évolue comme chargé de mission. Il appelle à mieux documenter la façon dont les crédits alimentent les territoires dans leur diversité et propose de réfléchir à des formes de transversalité entre territoires et entre villes et campagnes.

**David de Abreu**, directeur de l'AMTA, représente la **FAMDT**. Il insiste sur le fait qu'il est demandé à l'artiste d'assumer beaucoup de missions, alors que son rôle est de créer. L'artiste ne peut pas tout

mener. Concernant les collectivités, s'il constate que les élus sont parfois seuls pour porter les projets culturels de territoires, il existe également des habitants investis qui souhaitent porter des choses. Il appelle ainsi à une grande vigilance concernant les associations locales de bénévoles, qui ont été très fragilisées par la crise. Enfin, il porte l'idée d'un libre accès aux « produits culturels » et d'une co-construction des politiques culturelles sur les différents territoires. Il faudrait travailler à une solidarité inter-territoriale.

### Echanges relatifs aux outils de travail du groupe et aux bases de données utiles

Une discussion s'en suit relative aux données susceptibles de nourrir le travail du groupe.

- **Floriane Mercier** indique pouvoir communiquer des données de la **DRAC** en fonction de ce que les outils permettent. Pour les lieux, les aides sont facilement identifiables. Pour l'action culturelle, elle pourra obtenir les chiffres des acteurs financés mais pas nécessairement des territoires où l'action a lieu, ce qui biaise la répartition territoriale des crédits. La DRAC peut également communiquer la cartographie qu'elle a établie (politiques de la ville, aménagement du territoire). Elle suggère également de regarder du côté de l'atlas du DEPS, qui a des entrées par commune incluant les dépenses par habitant.
- **Valérie François** prend ensuite la parole pour la **Région**. Elle interroge le périmètre des chiffres demandés : faudrait-il intégrer Culture et Santé, Culture et justice ? Elle ajoute qu'il serait nécessaire, pour avoir une vision objective des financements, d'obtenir des informations issues des départements et des autres collectivités.

Il est proposé de mettre en commun des chiffres généraux permettant d'obtenir un panorama des territoires financés et de la répartition des financements. Des données plus fines sur le sujet pourront ensuite être demandées.

**François Descoeur (AMRF)** considère que ces chiffres permettront de mener un premier diagnostic sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Il rappelle que le monde rural représente 33% des habitants, et que seulement 8% des crédits du plan de relance y ont été consacrés. Il appelle également à réfléchir à la question de l'ingénierie culturelle : les communes actives culturellement sont souvent portées par des associations motivées, mais les territoires manquent d'ingénierie propre.

**Laurent Van Kote (CFDT)** indique que le DEPS a effectivement des études chiffrées au niveau national. Plusieurs régions ont fait la demande de régionaliser l'observation.

### Identification des thèmes de travail du groupe

**Marjorie Glas (COREPS)** propose ensuite une synthèse des thèmes identifiés lors du tour de table et suggère un travail de hiérarchisation de ces sujets.

- Diagnostic / collecte de données statistiques
- Implantation et pérennisation équipes sur les territoires
- Diffusion des spectacles (identification des équipements, mutualisation des tournées)

- Relation entre élus et acteurs culturels : ingénierie des territoires, formation des élus mais formation des acteurs culturels à la réalité des élus
- Co-construction des projets avec les habitants

S'en suit un échange entre les membres du groupe de travail.

**Lucie Dessiaumes (CGT spectacle Auvergne)** demande si la question des financements sera traitée dans un des thèmes identifiés. Elle appelle notamment à une vigilance accrue pour que les crédits culture ne baissent pas et précise que la Région n'a pas souhaité adhérer au GIP café culture.

**Jacqueline Broll (DRAC AURA)** revient sur la notion d'ingénierie. Elle propose de réfléchir à la mise en place de lieux de remise à niveau pour les pratiques artistiques susceptibles d'accueillir tout à la fois des équipes professionnelles sur des temps longs et des équipes amateurs pour les habitants du territoire. Elle appelle également à faire apparaître des volets culture dans le CRTE (contrat de relance et de transition écologique).

**Yves Dumoulin (FNCC)** revient également sur la question de l'ingénierie. Il considère que les spectacles accueillis en milieu rural doivent pouvoir s'adapter à des lieux différents. Il informe par ailleurs la difficulté qu'ont certains élus à reconduire les budgets d'une année sur l'autre en raison de problématiques fiscales et administratives. Un budget non utilisé est du coup un budget perdu.

**Sylviane Chêne (Villes de France)** considère que les collectivités, en tant que membres des CA de nombreuses structures culturelles, sont susceptibles de venir en soutien des artistes, notamment à l'échelle intercommunale. Elle appelle également à réfléchir à l'itinérance pour éviter que chaque maire ait à trouver ses propres ressources : il faudrait au contraire mutualiser au niveau des intercommunalités.

**Valérie Zipper (Synavi)** indique que les intercommunalités ne prennent pas toujours la compétence culturelle et souligne la difficulté qu'il y a parfois à dialoguer avec cet échelon territorial.

**Dominique Decq-Caillet (FNCC)** juge le thème de la co-construction avec les habitants comme prioritaire.

**Céline Pelé (SYNDEAC)** propose d'aborder ces thèmes dans le sens de la marche, en commençant par la relation entre élus et acteurs culturels, puis en abordant la co-construction des projets avec les habitants, avant de parler de la diffusion et des équipements. La question du diagnostic peut venir en parallèle.

**David de Abreu (FAMDT)** indique en effet que le diagnostic peut se faire au long cours et s'ajustera ensuite à mesure des réflexions portées par le groupe. Selon lui, les questions d'implantation et d'emploi sont prioritaires.

**Valérie Zipper (SYNAVI)** suggère que les questions de l'ingénierie et de la relation aux élus soient d'abord dégrossies pour ensuite aborder la notion de diffusion.

**Laurent Van Kote (CFDT)** suggère qu'un diagnostic soit d'abord posé pour analyser ensuite où et comment mobiliser les forces. Ensuite, la relation entre élus et acteurs culturels et les questions

d'ingénierie pourront être traitées. Il propose par ailleurs de mettre en place une instance permanente qui permette aux différents niveaux de collectivité de se parler, de façon un peu plus opérationnelle que le COREPS.

**Valérie François (Région AuRA)** demande des précisions concernant les attentes en termes de chiffres. Qu'est-ce qu'on y met à part le financement ?

**Laurent Van Kote (CFDT)** répond que ce qui sera étudié sera à construire à partir des travaux du groupe de travail.

**Lila Forcade (LFM)** rejoint les propos de Laurent Van Kote. Cette première réunion est d'abord une première prise de contact qui permet de poser les bases de cette réflexion. Pour les forces musicales, l'enjeu important est d'identifier les lieux où l'on peut diffuser et / ou assurer des résidences.

**Valérie Zipper (SYNAVI)** considère qu'il faut collecter un maximum d'informations. Les droits culturels pourraient aider à définir les périmètres des chiffres attendus.

**Floriane Mercier (DRAC)** suggère de créer un périmètre autour des équipements et des lieux de pratiques financés. Cela permettra déjà d'avancer.

**Marjorie Glas (COREPS)** ajoute que, sur le groupe emploi-formation, il a été décidé de travailler en priorité sur des chiffres très synthétiques. Quitte à ensuite élargir le spectre des statistiques demandés.

**Marie-Irma Kramer (fédération des arts de la rue)** revient sur la hiérarchisation des thèmes. Elle est d'accord avec ce qui a été proposé par Céline Pelé. Concernant la relation élus / acteurs culturels, elle propose de réfléchir à ce qui peut se travailler ensemble : travailler l'emploi artistique sur les territoires, l'aménagement du territoire au service des habitants et au service de la collectivité (formation, ingénierie, accompagnement). Et de commencer par quelques chiffres pour éviter de se perdre.

**Céline Pelé (SYNDEAC)** met en garde sur le terme « territoires » parfois fourre-tout. Ce terme regroupe une diversité de formes et d'approches, attention à ne pas calquer un projet d'un lieu à un autre.

**Pierre-Marie Georges (AMRF)** analyse la tension dans le groupe autour du diagnostic qui recouvre les objectifs que chacun peut mettre. Le COREPS ne peut résoudre l'ensemble des tensions générées par les politiques culturelles. Il propose de partir de quelques chiffres permettant d'éclairer différents points de vue.

**François Descoeur (AMRF)** souligne que la notion d'aménagement du territoire ne peut être dissociée des arts vivants. SRADETT, SCOTT, PLU... : il faut penser à tous ces outils. Il appelle également à éviter de cloisonner les arts, quand bien même le COREPS s'intéresse spécifiquement au spectacle.



### Fonctionnement du groupe et calendrier de travail

- Proposition pour la prochaine réunion :
  - Discussion autour du diagnostic (envoi préalable par la DRAC et la Région de documents relatifs à la répartition des financements + cartographies des aides à la culture).
  - Est envisagé un second temps de réunion consacré aux relations entre acteurs culturels et collectivités. On partirait des intérêts de chacun (élus, acteurs culturels, habitants) afin d'identifier ce qui pourrait être commun. Les autres thématiques devraient pouvoir en découler.

La réunion se tiendra le 1<sup>er</sup> mars 2022, de 16h à 18h, en visio-conférence.

- Temporalité des réunions : il est décidé de commencer par une réunion toutes les 6 semaines et de passer à une temporalité bimestrielle (tous les deux mois) par la suite si besoin.